



Offre de stage de recherche 2025

Projet Star

Conception et mise en œuvre d'un dispositif participatif de recherche-action entre écologie et société dans le Massif du Sancy

Contexte

L'effondrement de la biodiversité et le changement climatique induisent des bouleversements pour les communautés de vivants -dont humains- sur leurs territoires. Certains territoires, du fait de leurs situations géographiques, et compte tenu de leurs dépendances, sont confrontés plus tôt que d'autres et avec plus d'intensité à ces situations écologiques critiques et sont ainsi qualifiés de sentinelles.

Ce stage s'inscrit dans un projet interdisciplinaire exploratoire dans le massif du Sancy intitulé STar, pour « Sentinelles territoriales : vers une méthode de caractérisation et d'animation territoriale pour se saisir des enjeux de l'anthropocène ». Démarré en janvier 2024 et d'une durée de 2 ans, ce projet vise à **caractériser et faire dialoguer les acteurs du territoire sur la diversité des manifestations et signes de ruptures écologiques et sociales, que vivent les territoires, grâce à des entités sentinelles** (ou bio-indicatrices). A terme, ce projet souhaite constituer un dispositif et une communauté sentinelle et ainsi contribuer à l'animation territoriale.

Le projet réunit des scientifiques de plusieurs disciplines et structures (UMR Territoires, CLeRMA, AgroParisTech, UniLaSalle) et une variété de partenaires (CPIE Clermont-Dômes, PNR des Volcans d'Auvergne, Réserve Naturelle de Chastreix-Sancy, etc.) autour d'un territoire : le Massif du Sancy, en Auvergne [https://umr-territoires.fr/projet_du_lab/star/]. Il est financé par l'Agence Nationale de la Recherche dans le cadre du programme "Sciences avec et Pour la Société".

La méthodologie du projet s'inspire de la méthode du 'transect' (entendu comme un arpentage physique et collectif - *habitants, associations, scientifiques, professionnels, élus, promeneurs* - permettant de relever l'hétérogénéité des troubles générés par les changements écologiques, en lien avec le tourisme, l'agriculture, l'habitabilité du territoire, et d'envisager ensemble des réponses communes). Après une première étape de co-conception de la méthode et de repérage de secteurs pertinents, la seconde étape du projet se concentre sur la mise en œuvre et l'évaluation de deux événements de transect sur le terrain suivis de leur mise en débat (transect en fin d'hiver en mars et transect 2 au printemps-été en mai-juin) en vue de leur réappropriation par les acteurs du territoire.

Objectifs du stage

Conception et mise en œuvre d'une démarche d'action collective, à l'interface entre chercheurs et acteurs du territoire, dans une perspective de recherche participative afin de repérer des sentinelles écologiques dans le Massif du Sancy.

Cette démarche avec des acteurs locaux dépasse la seule collecte de données pour se porter vers l'animation d'un collectif territorial en prise avec ces changements écologiques (tourisme-ski, agriculture-élevage, nouveaux usages).

Le stage ne s'inscrit pas directement dans une méthode classique en écologie. Il vise à produire des innovations interdisciplinaires et dégager de premiers repères partagés sur les

espèces et communautés (humains – non humains) sentinelles en zone de moyenne montagne.

Principales missions

1. Appropriation bibliographique sur la méthode du transect en écologie et géographie et d'autres dispositifs science-société similaires.
2. Entretiens ciblés avec des acteurs du monde écologique du territoire (CEN, PNR, CBNMC, Réserve naturelle...)
3. Sélection de sentinelles pertinentes à partir du recensement de sentinelles écologiques et territoriales (dispositifs, postes, acteurs, ...) déjà réalisé sur le territoire du Sancy (en lien avec le travail d'un stage déjà mené)
4. Participation et observation d'un premier transect mené sur le terrain en début de stage : points d'étonnement, première analyse de la méthode en vue de son amélioration.
5. **Co-conception méthodologique et évaluation d'un transect transdisciplinaire avec l'équipe STar à partir de l'expérience de conception et de réalisation du premier transect :**
 - Mobilisation d'une diversité d'acteurs en vue de leur participation aux transects
 - Conception de supports de médiation science-société adaptés à différents publics
 - Participation à l'animation et la mise en œuvre opérationnelle du transect 2.
 - Evaluation de la pertinence scientifique du dispositif transect lors du transect 2 sur la base de la grille de sentinalité écologique (voir stage A. Bellemin 2024).

Ce stagiaire travaillera de pair avec un second stagiaire dédié à la conception et l'évaluation de la pertinence méthodologique du dispositif de point de vue science-société.

6. Valorisation et possible restitution aux acteurs.

Profil et compétences attendues

- Étudiant.e en Master 2, ou en dernière année d'école d'ingénieur, dans une formation en sciences du vivant et/ou écologie et/ou environnement, ingénierie écologique, développement territorial, avec une ouverture aux sciences sociales et un fort intérêt pour les recherches participatives
- Connaissances en écologie et connaissances naturalistes généralistes
- Compétences souhaitées en cartographie SIG (QGis)
- Ouverture aux sciences humaines et sociales, géographie, sociologie, ...
- Force de proposition et de créativité
- Fort intérêt et capacité d'adaptation à un projet en fort lien avec le terrain et avec une diversité de disciplines
- Aptitude aux techniques d'enquête
- Capacité de réflexivité sur le travail réalisé
- Capacité de travail en autonomie et de travail en équipe
- Capacité d'organisation, de synthèse et rédactionnelle

Modalités pratiques du stage

Encadrement :

- Karim Berthomé, coordinateur du projet
- Emmanuel Bonnet, coordinateur du projet

- Rébecca Etienne, animatrice du projet

Accueil au sein de l'équipe du projet STar. Un comité constitué de quelques membres du projet se réunira une fois par mois pour assurer un suivi tout au long du stage et un lien au projet. Ce comité sera commun aux deux stages du projet STar.

Autres référents plus spécifiques :

- Laurent Longchambon, chargé d'étude au CPIE
 - Thierry Leroy, conservateur de la Réserve Naturelle de Chastreix Sancy.
 - François Johany-Mirabal, ingénieur d'étude en géomatique, INRAe
 - Durée du stage : 6 mois - Début du stage : entre le 15 Janvier et le 1er mars 2025, pour une durée de stage de 6 mois (fin de stage entre le 15 juin et le 31 août 2025 selon date de début de stage).
 - Gratification de stage versée mensuellement par virement bancaire Montant de la gratification : 4,35 € net/heure de stage, correspondant à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale (soit 29 € x 0,15)
 - Lieu de réalisation du stage : dans les locaux d'AgroParisTech - UMR Territoires, département SESG - Campus de Clermont-Ferrand à Aubière (1).
- Un accueil ponctuel sera envisageable dans les locaux du CPIE (Theix).
- Hébergement et restauration à la charge du/de la stagiaire (hormis dans le cadre des déplacements terrain pour lesquels un ordre de mission est établi).
 - Zone d'étude : massif du Sancy
 - Le stage donne lieu à des déplacements sur le terrain et auprès des partenaires. Le/la stagiaire qui effectuera une mission dans le cadre du projet STar bénéficiera d'un ordre de mission et de la prise en charge de ses frais de déplacement temporaire selon la réglementation en vigueur.
 - Permis B obligatoire (boîte manuelle de préférence). Pratique autonome de la conduite

Candidatures

CV et lettre de motivation attendus pour le **26 novembre 2024** à adresser à :

stephanie.ferreira@agroparistech.fr

rebecca.etienne@agroparistech.fr

Les entretiens oraux d'admission des candidats auront lieu le **3, 4 ou 5 décembre 2024**.



Campus AgroParisTech Clermont-Ferrand
9 av. Blaise Pascal, 63178 Aubière.



Permis B obligatoire (boîte manuelle de préférence)
Pratique autonome de la conduite

(1) AgroParisTech est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de type grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche. Placé sous la tutelle du ministère chargé de l'agriculture, ses domaines de compétence recouvrent l'alimentation des hommes et les préoccupations nutritionnelles, la santé, la prévention des risques sanitaires, la protection de l'environnement, la gestion durable des ressources naturelles et la valorisation des territoires.